

Comment pouvons-nous vous aider ?

WINNING WITH AIG



Property

Des solutions optimales en Property

Dans notre catalogue varié, certains secteurs présentent des opportunités de croissance exceptionnelles

- Organismes financiers
- Communications
- Organismes publics
- Infrastructures
- Parapharmacie
- Aéroports, centres commerciaux, commerces, ...
- Protection contre le terrorisme

Segments Privilégiés

- **Comptes Principaux** - généralement des sociétés avec des valeurs assurées de plus de 750 millions de dollars.
- **Marché Intermédiaire** - généralement des sociétés dont les sommes assurées sont supérieures à 50 millions de dollars.
- **Commerce de gros International** - généralement des clients internationaux ayant accès au marché continental européen

Clients Privilégiés

- Multinationales
- Programmes captifs et de façade
- Clients en gestion des risques

Avantages Property chez AIG



Gestion internationale des risques

- Des centaines d'Experts AIG en gestion des risques, dans le monde entier.
- Des spécialistes du secteur.
- Nous aidons nos clients à prévenir et à minimiser les pertes.
- Nous apportons nos conseils aux clients concernant leurs vulnérabilités potentielles.



Une excellence multinationale

- Nous avons largement investi dans les technologies et les processus, afin de pouvoir émettre des polices d'assurance dans le monde entier, avant qu'elles prennent effet.
- Nous disposons d'outils et de technologies qui offrent aux Gestionnaires des Risques un bon aperçu du portefeuille international.
- Jetez un coup d'œil sur www.aig.com/multinationalplaybook

Délivrer Rapidement des Polices Multinationales

- Certitude contractuelle
- Conformité locale
- Harmonisation entre les différents sites du client
- Allocation anticipée des primes
- Réduction des erreurs, minimisation des lacunes dans la couverture



Property Claims Promise

En cas de dommage important, AIG confirmera la couverture de la police aussi rapidement que possible.

Une fois la couverture confirmée, nous promettons de fournir au Titulaire de la Couverture des fonds de roulement à hauteur de 50% de notre part de l'estimation validée, dans un délai de 7 jours, pour :

- Des dommages matériels/des réparations
- Des frais de nettoyage
- Des frais supplémentaires/une augmentation des coûts du travail

L'estimation doit être validée par le Titulaire de la Police/le courtier ainsi que par le gestionnaire de sinistres AIG, sur la base des informations raisonnablement disponibles. Ce paiement est versé de manière non différenciée.

* Aptitude au risque : valeur uniquement indicative - chaque cas doit être jugé individuellement

AIG Europe S.A. est une société d'assurances inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° B 218806. Siège social : 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère des Finances du Luxembourg et supervisée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, <http://www.caa.lu/>. La filiale belge est sise à l'adresse suivante : Pleinlaan 11, 1050 Bruxelles, Belgique. RPM/RPR Bruxelles - Numéro TVA : 0692.816.659. La filiale belge est inscrite auprès de la Banque Nationale de Belgique (NBB) avec le numéro 3084. La NBB est située à l'adresse suivante : Berlaaimontlaan 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be. Vous trouverez notre politique Confidentialité et AssurMifid sur www.aig.be.

Le contenu de ce document est divulgué uniquement à titre d'information et peut être modifié sans préavis. En aucun cas ce document ne pourra servir à réclamer une couverture d'assurance ou tout autre droit. Le présent document ne peut être considéré en aucun cas comme une proposition de contrat ou un encouragement à la signature d'un contrat. Les produits peuvent varier selon les pays, et ne sont pas obligatoirement tous disponibles dans chaque pays européen. Seules les conditions générales et particulières de la police d'assurance fournissent une description précise et contraignante de la couverture. Les conditions d'assurance sont disponibles sur demande. AIG n'accepte aucune responsabilité en cas de dommages subis par une personne qui fonderait ses prétentions sur les informations contenues dans le présent document. Copyright ©